

Forum parlementaire de la SADC
États financiers annuels
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

DRAFT

DRAFT = VERSION PRÉLIMINAIRE

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Informations générales

Pays de constitution et de domiciliation	Namibie
Nature des opérations et principales activités	Le Forum a été mis en place dans le but de renforcer les capacités de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en favorisant la participation de parlementaires des États membres de la SADC aux activités qui contribuent au bien-être de la SADC.
Membres du Comité exécutif	Hon. Présidente de Parlement Esperanca Laurinda Francisco Nhuiane Bias Sénateur Isaac Mmemo Magagula Hon. Samuel Kawale Hon. Josefina Pitra Diakite Hon. Président de Parlement professeur Peter H. Katjavivi Hon. Anne Rosie Bistoquet Hon. Président de Parlement, juge, Dr Patrick Matibini Hon. Président de Parlement M ^e Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda Hon. Président de Parlement Christophe MBOSO N'Kodia Pwanga Hon. Président de Parlement Fernando da Piedade Dias dos Santos Hon. Polson Majaga Hon. Présidente de Parlement Catherine Gotani Hara Hon. Jeronima Agostinho Hon. Darren Bergman Hon. Président de Parlement Petros Mavimbela Hon. Ts'epang Ts'ita Mosena Assesseur Hon. Dr Lovanirina Célestin Fiarovana Hon. Anne-Marie Mbilambangu
Siège social	Parliament Gardens Erf 578 Love Street Windhoek
Adresse professionnelle	Parliament Gardens Erf 578 Love Street Windhoek
Commissaires aux comptes	BDO Namibia Comptables et commissaires aux comptes agréés Expert-comptable (Namibie)
Banquiers	First National Bank Nedbank
Secrétaire générale	Mme Boemo Sekgoma

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Sommaire

	Page
Responsabilités du Comité exécutif et approbation	3
Rapport du Comité exécutif	4 - 6
Rapport du commissaire aux comptes indépendant	7 - 9
État de la situation financière	10
État des résultats financiers	11
État des variations de capitaux propres	12
État des flux de trésorerie	13
Pratiques comptables	14 - 21
Notes accompagnant les états financiers annuels	22 - 34
Les informations supplémentaires suivantes ne font pas partie des états financiers annuels et n'ont pas été auditées :	
Compte de résultat détaillé	35

DRAFT

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Responsabilités du Comité exécutif et approbation

En vertu de la Constitution du Forum parlementaire de la SADC, le Comité exécutif doit tenir une comptabilité rigoureuse et il est responsable du contenu et de l'intégrité des états financiers annuels et des informations financières y relatives qui figurent dans ce rapport. Il est de sa responsabilité de s'assurer que les états financiers annuels présentent en toute impartialité la situation qui prévaut au Forum à la clôture de l'exercice financier, ainsi que les résultats de ses opérations et les flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière. Le commissaire aux comptes est recruté pour exprimer une opinion indépendante sur les états financiers annuels.

Les états financiers annuels sont établis conformément aux normes internationales d'information financière et ils sont fondés sur des pratiques comptables appropriées, appliquées de façon cohérente et corroborées par des estimations et des jugements raisonnables et prudents.

Le Comité exécutif reconnaît qu'il est responsable en dernier ressort du système de contrôle financier interne mis en place par le Forum et il accorde une grande importance au maintien d'un cadre de contrôle solide. Pour réussir à s'acquitter de ces responsabilités, le Comité exécutif fixe des normes relatives au contrôle interne destinées à limiter à moindres frais le risque d'erreur ou de perte. Les normes comprennent la délégation de responsabilités en bonne et due forme dans un cadre clairement défini, des procédures comptables efficaces et une séparation pertinente des fonctions pour garantir un niveau de risque acceptable. Ces contrôles sont supervisés à tous les échelons de l'organisation et tous les employés doivent respecter les normes éthiques les plus exigeantes pour assurer que les activités du Forum soient menées d'une façon irréprochable dans toutes les circonstances raisonnables. La gestion du risque au Forum est axée sur l'identification, l'évaluation, la gestion et le contrôle de toutes les formes de risques connues à tous les niveaux du Forum. Bien que le risque opérationnel ne puisse pas être entièrement éliminé, le Forum s'efforce de le minimiser en veillant à ce que des dispositifs, des contrôles, des systèmes et un comportement éthique appropriés soient appliqués et gérés dans le respect de procédures et de contraintes prédéfinies.

Le Comité exécutif, en se fondant sur les informations et les explications fournies par la direction, est d'avis que le système de contrôle interne offre des garanties raisonnables quant au fait qu'on puisse se fier aux registres financiers pour établir les états financiers annuels. Cependant, tout système de contrôle financier interne ne peut fournir qu'une garantie raisonnable, et non pas absolue, contre des inexactitudes ou des pertes significatives.

Le Comité exécutif a examiné les prévisions relatives aux flux de trésorerie du Forum pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 et, à la lumière de cet examen et de la situation financière actuelle, il juge que le Forum a ou a eu accès à des ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un futur proche.

Le commissaire aux comptes a la responsabilité d'effectuer un audit et de présenter un rapport, en agissant de façon indépendante, au sujet des états financiers annuels du Forum. Les états financiers annuels ont été examinés par le commissaire aux comptes du Forum et son rapport est présenté de la page 7 à la page 9.

Les états financiers annuels présentés de la page 10 à la page 35, qui ont été établis selon le principe de continuité des activités, ont été approuvés par le Comité exécutif le _____ et ils ont été signés en son nom par :

Approbaton des états financiers

Directeur

Directeur

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Rapport du Comité exécutif

Le Comité exécutif a le plaisir de soumettre son rapport sur les états financiers annuels du Forum parlementaire de la SADC pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

1. Nature des opérations

Le Forum a été mis en place dans le but de renforcer les capacités de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) en favorisant la participation de parlementaires des États membres de la SADC aux activités qui contribuent au bien-être de la SADC.

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la nature des opérations du Forum par rapport à l'année précédente.

2. Examen des opérations et des résultats financiers

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière et aux exigences de la Constitution du Forum. Les pratiques comptables ont été appliquées de façon cohérente par rapport à l'année précédente.

Tous les détails concernant la situation financière, les résultats des opérations et les flux de trésorerie du Forum sont indiqués dans ces états financiers annuels.

3. Immobilisations corporelles

Aucun changement n'est intervenu dans la nature des immobilisations corporelles du Forum ou dans la politique relative à leur usage.

Au 31 mars 2021, les investissements du Forum dans des immobilisations corporelles s'élevaient à 8 288 373 N\$ (2020 : 4 011 491 N\$), dont 8 236 178 N\$ (2020 : 25 894 N\$) ont été ajoutés pendant l'exercice en cours par des additions.

4. Événements postérieurs à la période de rapport

Le 18 août 2021, le 41^e Sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la SADC a approuvé la transformation du FP SADC en Parlement de la SADC en tant qu'organe consultatif et délibératif.

Le Comité exécutif n'a connaissance d'aucun autre événement significatif qui serait survenu après la date de clôture et jusqu'à la date de ce rapport.

5. Membres du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif en fonction à la date de ce rapport sont les suivants :

Directeurs	Fonction	Titre	Nationalité	Changements
Hon. Présidente Esperanca Laurinda Francisco Nhuiane Bias	Parlementaire	Non exécutif	Mozambique	
Sénateur Isaac Mmemo Magagula	Parlementaire	Non exécutif	Eswatini	
Hon. Samuel Kawale	Parlementaire	Non exécutif	Malawi	
Hon. Josefina Pitra Diakite	Parlementaire	Non exécutif	Angola	
Hon. Président Phandu Tombola Chaha Skeleman	Parlementaire	Non exécutif	Botswana	Démission vendredi 27 novembre 2020
Hon. Présidente Jeanine Mabunda	Parlementaire	Non exécutif	RDC	Démission vendredi 27 novembre 2020
Très hon. Président Sephiri Enoch Motanyane	Parlementaire	Non exécutif	Lesotho	Démission vendredi 27 novembre 2020
Hon. Présidente Christine Harijaona Razanamahasoa	Parlementaire	Non exécutif	Madagascar	Démission vendredi 27 novembre 2020
Hon. Ashley Ittoo	Parlementaire	Non exécutif	Maurice	Démission vendredi 27 novembre 2020
Hon. Président professeur Peter H. Katjavivi	Parlementaire	Non exécutif	Namibie	
Hon. Anne Rosie Bistoquet		Exécutif	Seychelles	Nommée vendredi 27 novembre 2020
Hon. Président, juge, Dr Patrick Matibini			Zambie	
Hon. Président Nicholas Prea	Parlementaire	Non exécutif	Seychelles	Démission vendredi

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Rapport du Comité exécutif

Non exécutif

Afrique du Sud

27 novembre 2020

Démission vendredi

~~27 novembre 2020~~

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Rapport du Comité exécutif

Hon. Président Job Ndugai	Parlementaire	Non exécutif	Tanzanie	Démission vendredi 27 novembre 2020
Hon. Dr Situmbeko Musokotwane	Parlementaire	Non exécutif	Zambie	Démission vendredi 27 novembre 2020
Hon. Président M ^e Jacob Francis Mudenda	Parlementaire	Non exécutif	Zimbabwe	
Hon. Mats'epo Molise-Ramokoane	Membre d'office et Présidente du RWPC	Non exécutif	Lesotho	Démission vendredi 27 novembre 2020
Hon. Président Christophe MBOSO N'Kodia Pwanga	Président	Exécutif	RDC	Nommé vendredi 27 novembre 2020
Hon. Président Fernando da Piedade Dias dos Santos	Parlementaire	Exécutif	Angola	Nommé vendredi 27 novembre 2020
Hon. Polson Majaga	Parlementaire	Exécutif	Botswana	Nommé vendredi 27 novembre 2020
Hon. Présidente Catherine Gotani Hara			Malawi	
Hon. Jeronima Agostinho	Parlementaire	Exécutif	Mozambique	Nommée vendredi 27 novembre 2020
Hon. Darren Bergman	Trésorier		Afrique du Sud	
Hon. Président Petros Mavimbela	Parlementaire	Exécutif	Eswatini	Nommé vendredi 27 novembre 2020
Hon. Ts'epang Ts'ita Mosena	Parlementaire	Exécutif	Lesotho	Nommée vendredi 27 novembre 2020
Assesseur	À confirmer		Tanzanie	
Hon. Dr Lovanirina Célestin Fiarovana	Vice-Président	Exécutif	Madagascar	Nommé vendredi 27 novembre 2020
Hon. Anne-Marie Mbilambangu			Présidente du RWPC	
Hon. Président Soorojdev Phokeer	Parlementaire	Exécutif	Maurice	
Hon. Dought Ndiweni			Zimbabwe	

6. Poursuite des activités

Les membres du Comité exécutif estiment que le Forum dispose de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités dans le futur proche et, en conséquence, les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité des activités. Les membres du Comité exécutif sont convaincus que le Forum se trouve dans une situation financière saine et qu'il a accès à des mécanismes d'emprunt qui lui assurent des ressources suffisantes pour répondre à ses besoins de trésorerie prévisibles. Les membres du Comité exécutif n'ont pas connaissance, non plus, de quelque infraction significative aux exigences statutaires ou réglementaires ou de quelque changement imminent à la législation qui pourraient avoir une incidence sur le Forum.

7. Secrétaire générale

La Secrétaire générale du Forum est Mme Boemo Sekgoma.

Adresse professionnelle :
Parliament Gardens
Erf 578
Love Street
Windhoek

8. Commissaires aux comptes

BDO Namibia a été désigné comme le commissaire aux comptes du Forum pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2021.

9. Pays membres

Afrique du Sud

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Angola

Rapport du Comité exécutif

Botswana

Eswatini

Lesotho

Madagascar

Malawi

Maurice

Mozambique

Namibie

RDC

Seychelles

Tanzanie

Zambie

Zimbabwe

Rapport du commissaire aux comptes indépendant

À l'intention du Comité exécutif du Forum parlementaire de la SADC

Opinion

Nous avons audité les états financiers annuels du Forum parlementaire de la SADC (l'entreprise) présentés de la page 10 à la page 34, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état des variations de capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes accompagnant les états financiers annuels, y compris un résumé de pratiques comptables significatives.

Selon notre opinion, les états financiers annuels reflètent fidèlement, sur tous les points importants, la situation financière du Forum parlementaire de la SADC au 31 mars 2021, ses résultats financiers et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière et aux exigences de la Constitution du FP SADC.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales relatives à l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la partie de notre rapport portant sur les responsabilités du commissaire aux comptes eu égard à l'audit des états financiers annuels. Nous sommes indépendants de l'entreprise, conformément au Code de déontologie international à l'intention des experts-comptables (y compris aux normes internationales en matière d'indépendance) (parties 1 et 3) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code de l'IESBA) et à d'autres exigences en matière d'indépendance qui s'appliquent lorsque l'on effectue des audits des états financiers annuels en Namibie. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent conformément au Code de l'IESBA et à d'autres exigences éthiques qui s'appliquent lorsque l'on effectue des audits en Namibie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour que nous puissions fonder sur eux notre opinion.

Autres informations

Le Comité exécutif est responsable des autres informations fournies. Celles-ci comprennent le rapport du Comité exécutif et le compte de résultat détaillé que nous avons obtenus avant la date de ce rapport. Elles ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport d'audit à leur sujet.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne couvre pas les autres informations et nous ne formulons pas à leur sujet une opinion d'audit ou quelque forme que ce soit de conclusion assurée.

En rapport avec notre audit des états financiers annuels, nous avons la responsabilité de prendre connaissance des autres informations et, ce faisant, d'examiner si celles-ci contredisent de façon significative les états financiers annuels ou si les données que nous avons recueillies au cours de l'audit ou d'une autre façon s'avèrent être sensiblement inexactes. Si, en nous appuyant sur le travail que nous avons effectué, nous arrivons à la conclusion que des inexactitudes importantes se sont glissées dans ces autres informations, nous avons l'obligation de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Rapport du commissaire aux comptes indépendant

Responsabilités des directeurs eu égard aux états financiers annuels

Le Comité exécutif est responsable de l'élaboration et de la présentation impartiale des états financiers annuels conformément aux normes internationales d'information financière et aux exigences de la Constitution du Forum, ainsi que de tout contrôle interne qu'il juge nécessaire d'effectuer pour permettre d'établir des états financiers annuels qui soient exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lorsqu'il établit les états financiers annuels, le Comité exécutif est responsable de l'évaluation de la capacité du Forum à poursuivre ses activités, dévoilant, si besoin est, des questions liées à la poursuite des activités et utilisant le principe comptable de continuité des activités, sauf s'il a l'intention de liquider le Forum ou de mettre fin à ses opérations, ou s'il n'a pas d'autre alternative réaliste que de le faire.

Rapport du commissaire aux comptes indépendant

Responsabilités du commissaire aux comptes eu égard à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont de parvenir à une assurance raisonnable quant au fait que les états financiers annuels dans leur globalité sont exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport d'audit qui comprend notre opinion. Une assurance raisonnable est une assurance forte, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément aux normes internationales relatives à l'audit détectera toujours une inexactitude importante lorsqu'elle existe. Des inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme importantes si on peut raisonnablement s'attendre à ce que chacune d'entre elles ou toutes ensemble elles soient en mesure d'influencer les décisions économiques des usagers prises en se fondant sur ces états financiers annuels.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément aux normes internationales relatives à l'audit, nous exerçons notre discernement professionnel et gardons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Notre travail consiste aussi à :

- ÿ Identifier et évaluer les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers annuels, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et appliquer des procédures d'audit qui tiennent compte de ces risques, et obtenir des éléments probants qui soient suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder sur eux notre opinion. Le risque de passer à côté d'une inexactitude importante résultant d'une fraude est plus élevé que celui de passer à côté d'une inexactitude résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou l'habileté à contourner le contrôle interne.
- ÿ Comprendre comment fonctionne le contrôle interne dans la mesure où cela serait pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures en matière d'audit qui soient appropriées dans les circonstances, sans avoir pour autant pour but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entreprise.
- ÿ Évaluer la pertinence des pratiques comptables utilisées et le bien-fondé des estimations comptables et des informations connexes fournies par les directeurs.
- ÿ Déterminer la pertinence de l'usage par les directeurs du principe comptable de continuité des activités et établir, sur la base des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des situations qui pourrait jeter un sérieux doute sur la capacité de l'entreprise à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous devons dans notre rapport d'audit attirer l'attention sur les informations figurant dans les états financiers annuels qui viennent étayer cela ou, si de telles informations sont inadéquates, nous devons modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date de notre rapport d'audit. Cependant, de futurs événements ou situations peuvent amener le Forum à cesser ses activités.
- ÿ Évaluer la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations divulguées, et déterminer si les états financiers annuels présentent de façon fidèle les transactions et les événements sous-jacents.

Nous faisons part aux directeurs, entre autres sujets, de la portée prévue et du calendrier de l'audit, ainsi que de résultats significatifs de l'audit, y compris à propos de défaillances importantes dans le contrôle interne que nous aurions identifiées durant notre audit.

BDO Namibia
Comptables et commissaires aux comptes agréés
Experts-comptables (Namibie)
Andrew Musarurwa
Partenaire

30 juin 2021
Windhoek

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

État de la situation financière au 31 mars 2021

Montants en dollars namubiens	Note(s)	2021	2020
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	3	8 288 373	4 011 491
Actifs courants			
Créances commerciales et autres	4	8 323 289	3 157 063
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	25 088 429	18 377 280
		33 411 718	21 534 343
Actifs non courants destinés à la vente	6	2 800 000	-
Total des actifs		44 500 091	25 545 834
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Revenus accumulés		7 824 498	717 957
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts - portion à long terme	8	5 687 510	-
Subvention en capital appliquée	9	-	4 085 994
		5 687 510	4 085 994
Passifs courants			
Dettes commerciales et autres	10	5 766 671	9 982 045
Fonds affectés	7	21 977 628	10 670 403
Emprunts – portion à long terme	8	443 784	-
Subvention en capital appliquée	9	2 800 000	89 435
		30 988 083	20 741 883
Total des passifs		36 675 593	24 827 877
Total des capitaux propres et des passifs		44 500 091	25 545 834

DRAFT

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

État des résultats financiers

Montants en dollars namibiens	Note(s)	2021	2020
Revenus	11	30 806 692	30 408 874
Autres revenus d'exploitation	12	415 471	541 379
Autre excédent (déficit) d'exploitation	13	(52 846)	27 310
Autres frais d'exploitation		(23 959 094)	(31 108 433)
Excédent/(déficit)	14	7 210 223	(130 870)
Revenus d'investissement	17	9 807	16 814
Charges financières	18	(113 485)	(5 457)
Total de l'excédent (du déficit) global pour l'exercice		7 106 545	(119 513)

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

État des variations de capitaux propres

Montant en dollars namubiens	Revenus accumulés	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} avril 2019	837 470	837 470
Total du déficit global pour l'exercice	(119 513)	(119 513)
Solde au 1^{er} avril 2020	717 953	717 953
Total de l'excédent global pour l'exercice	7 106 545	7 106 545
Solde au 31 mars 2021	7 824 498	7 824 498

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

État des flux de trésorerie

Montants en dollars namibiens	Note(s)	2021	2020
Flux de trésorerie découlant d'activités opérationnelles			
Flux de trésorerie découlant des activités	24	8 972 558	16 888 119
Revenus d'intérêts		9 807	16 814
Rentrée nette de liquidités découlant d'activités opérationnelles		8 982 365	16 904 933
Flux de trésorerie découlant d'activités d'investissement			
Achat d'immobilisations corporelles	3	(8 236 178)	(25 894)
Rentrée nette de liquidités découlant d'activités d'investissement		(8 236 178)	(25 894)
Flux de trésorerie découlant d'activités de financement			
Produit d'emprunts – en cours		-	(107 437)
Autre élément non monétaire	25	6 131 294	-
Charges financières		(113 485)	(5 457)
Rentrée nette de liquidités découlant d'activités de financement		6 017 809	(112 894)
Total des mouvements de trésorerie pour l'exercice			
Trésorerie au début de l'exercice		18 377 279	1 583 825
Effet de la variation du taux de change sur les soldes de trésorerie		(52 846)	27 310
Total de trésorerie à la clôture de l'exercice	5	25 088 429	18 377 280

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Pratiques comptables

1. Pratiques comptables importantes

Les principales pratiques comptables appliquées pour établir ces états financiers annuels sont présentées ci-dessous.

1.1 Principe de l'élaboration des états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité des activités en suivant et en respectant les normes internationales d'information financière (IFRS) et les interprétations du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC) établies et devenues effectives à la date de l'élaboration de ces états financiers annuels, ainsi que la Constitution du FP SADC.

Les états financiers annuels ont été établis en appliquant la convention du coût historique, à moins d'indications contraires dans les pratiques comptables qui suivent et intègrent les principales pratiques comptables présentées ci-dessous. Ils sont libellés en dollars namubiens, la monnaie fonctionnelle du Forum.

Ces pratiques comptables sont cohérentes par rapport à la période précédente.

1.2 Jugements significatifs et sources d'incertitude concernant les estimations

Lors de l'élaboration des états financiers annuels conformément aux IFRS, la direction doit, de temps à autre, formuler des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des pratiques comptables et les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses. Ces estimations et les hypothèses associées sont fondées sur l'expérience et divers autres facteurs qu'on estime être raisonnables dans les circonstances. Les résultats effectifs pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle ces estimations sont révisées et dans toute période ultérieure qui pourrait en être affectée.

Jugements critiques par rapport à l'application des pratiques comptables

La direction n'a pas formulé de jugements critiques par rapport à l'application des pratiques comptables, sauf en ce qui concerne des estimations qui pourraient avoir une incidence significative sur les états financiers.

Sources principales d'incertitude en matière d'estimations

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation des actifs financiers sont fondées sur des hypothèses à propos du risque d'insolvabilité et des taux de perte anticipés. Le Forum exerce son discernement en formulant ces hypothèses et en choisissant les éléments à prendre en compte pour le calcul de la dépréciation, s'appuyant pour cela sur l'histoire passée du Forum, les conditions de marché existantes ainsi que les estimations prospectives à la clôture de chaque période de rapport. Pour des précisions sur les hypothèses principales et les éléments pris en compte, prière de se reporter aux notes individuelles relatives aux actifs financiers.

Dépréciation des actifs non financiers

Le Forum examine à chaque date de clôture s'il y a quelque indication qu'une perte de valeur comptabilisée dans les périodes précédentes par rapport à des actifs puisse ne plus exister ou avoir diminué. Si une telle indication existe, les montants recouvrables sur ces actifs font l'objet d'estimations.

La valeur comptable majorée d'un actif, découlant d'une inversion par rapport à une perte de valeur, n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait pu être déterminée si une perte de valeur de l'actif n'avait pas été comptabilisée dans les périodes précédentes.

Tests de dépréciation

Le Forum examine et teste la valeur comptable d'actifs lorsque des événements ou des changements de circonstances font penser que cette valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Quand des indications en ce sens existent, la direction détermine la valeur recouvrable en effectuant des calculs de la valeur d'utilité et de la juste valeur. Ces calculs nécessitent l'usage d'estimations et d'hypothèses. Quand il n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable pour un actif particulier, la direction évalue la valeur recouvrable pour l'unité génératrice de trésorerie dont relève l'actif.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Pratiques comptables

12 Jugements significatifs et sources d'incertitude concernant les estimations (suite)

Durée de vie utile des immobilisations corporelles

La direction évalue la pertinence de la durée de vie utile des immobilisations corporelles à la clôture de chaque période de rapport. La durée de vie utile des véhicules à moteur, du mobilier et du matériel informatique est déterminée en fonction des politiques de remplacement de l'entreprise pour les divers actifs. Les actifs individuels faisant partie de ces catégories et ayant une valeur comptable significative sont évalués séparément pour décider si un remplacement sera nécessaire en dehors des paramètres normaux de remplacement. La durée de vie utile de l'équipement de fabrication est évaluée annuellement en fonction de facteurs comme l'usure normale, l'obsolescence technologique et les exigences d'utilisation.

Quand l'estimation de la durée de vie utile d'un actif diffère d'estimations antérieures, le changement est appliqué prospectivement pour déterminer la charge d'amortissement.

Provisions

Les provisions sont calculées par définition à partir d'hypothèses et d'estimations, en utilisant les informations disponibles les plus fiables. Des informations supplémentaires relatives à ces estimations de provisions sont présentées dans la note 10.

13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels que l'entreprise garde pour son propre usage ou pour les louer à d'autres et dont elle prévoit qu'ils seront utilisés pendant plus d'une année.

Une immobilisation corporelle est comptabilisée comme un actif quand il est probable que des avantages économiques futurs qui lui sont associés reviendront au Forum et quand son coût peut être calculé de façon fiable.

Une immobilisation corporelle est initialement évaluée au coût. Le coût comprend toutes les dépenses directement liées à l'acquisition ou à la construction de l'actif, y compris l'incorporation des coûts d'emprunt pour les actifs éligibles et des ajustements eu égard à la comptabilité de couverture, s'il y a lieu.

Les dépenses encourues par la suite pour des services, des ajouts ou des remplacements importants relatifs à des parties des immobilisations corporelles sont incorporées s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à la dépense reviendront à l'entreprise et que leur coût peut être calculé de façon fiable. Des frais de service quotidiens sont intégrés dans le résultat net pour l'exercice durant lequel ces dépenses sont encourues.

L'amortissement d'un actif commence à partir du moment où l'actif est disponible pour être utilisé comme voulu par la direction. L'amortissement est calculé de façon à amortir la valeur comptable de l'actif sur sa durée de vie utile présumée jusqu'à sa valeur résiduelle estimée, en utilisant la méthode qui reflète le mieux la façon habituelle dont les avantages économiques tirés de l'actif sont utilisés par l'entreprise. Les actifs loués sont amortis selon une démarche cohérente sur la période la plus courte de leur durée de vie utile anticipée et sur la durée du bail. L'amortissement n'est pas appliqué à un actif si sa valeur résiduelle estimée est supérieure ou égale à sa valeur comptable. L'amortissement d'un actif cesse aussitôt que l'actif est classé comme étant destiné à la vente ou se voit décomptabilisé.

La durée de vie utile des éléments d'immobilisations corporelles a été évaluée comme suit :

Élément	Méthode d'amortissement	Durée de vie utile moyenne
Bâtiments	Linéaire	50 ans
Mobilier et installations	Linéaire	4 ans
Véhicules à moteur	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans

La valeur résiduelle, la durée de vie utile et la méthode d'amortissement correspondant à chaque actif sont examinées à la date de clôture de chaque exercice. Si les attentes diffèrent par rapport aux estimations antérieures, le changement est expliqué prospectivement comme étant un changement dans l'estimation comptable.

Chaque partie d'un élément d'immobilisation corporelle ayant un coût important par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément.

La dotation aux amortissements pour chaque exercice est comptabilisée dans le résultat net, sauf si elle est comprise dans la valeur comptable d'un autre actif.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Pratiques comptables

1.3 Immobilisations corporelles (suite)

Des tests de dépréciation sont effectués sur les immobilisations corporelles lorsqu'il y a une indication qu'elles puissent se déprécier. Quand la valeur comptable d'un élément d'immobilisation corporelle est évaluée comme étant supérieure au montant recouvrable estimé, une perte de valeur est immédiatement inscrite au résultat net afin d'aligner la valeur comptable sur le montant recouvrable.

Un élément d'immobilisation corporelle est décomptabilisé lors de sa cession ou lorsque l'on n'attend aucun avantage économique futur découlant de son usage continu ou de sa cession. Tout gain ou toute perte résultant de la décomptabilisation d'un élément d'immobilisation corporelle, déterminés en calculant la différence entre le produit net de la cession, s'il existe, et la valeur comptable de l'élément, sont inclus dans le résultat net lorsque l'élément est décomptabilisé.

1.4 Instruments financiers

Les instruments financiers dont dispose le Forum sont classés selon les dispositions de l'IFRS 9 Instruments financiers.

Dans les grandes lignes, les catégories possibles de classification adoptées par le Forum, selon les cas, sont les suivantes :

Actifs financiers qui sont des instruments de la dette :

- ÿ Désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. (Cette catégorie possible de classification ne peut être appliquée que si elle élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable).

Passifs financiers :

- ÿ Désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. (Cette catégorie possible de classification peut être appliquée quand elle élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable ; le passif fait partie d'un groupe d'instruments financiers gérés selon le principe de la juste valeur ou il fait partie d'un contrat qui comprend un dérivé incorporé, le contrat dans son ensemble étant désigné comme étant à sa juste valeur par le biais du compte de résultat).

La note 21 sur les instruments financiers et la gestion des risques présente les instruments financiers dont dispose le Forum en se fondant sur leur classification dans des catégories spécifiques.

Tous les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction. Les achats ou ventes normalisés sont des achats ou des ventes d'actifs financiers qui nécessitent la livraison d'actifs dans le délai imparti par la réglementation ou la convention du marché.

Les pratiques comptables spécifiques relatives à la classification, à la comptabilisation et à l'évaluation de chaque type d'instrument financier dont dispose le Forum sont présentées ci-dessous.

Fonds affectés

Comptabilisation et évaluation

Ces fonds sont reçus de la part de donateurs pour des projets agréés. Les fonds sont initialement comptabilisés comme des passifs et ils sont ensuite affectés au résultat net à mesure que les projets sont exécutés.

Les fonds affectés sont classés comme des passifs financiers évalués au coût amorti.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Pratiques comptables

1.4 Instruments financiers (suite)

Créances commerciales et autres

Classification

Les créances commerciales et autres, en excluant, quand cela s'applique, la TVA et les paiements anticipés, sont classées comme des actifs financiers évalués par la suite au coût amorti (note 4).

Elles ont été classées dans cette catégorie car leurs modalités contractuelles impliquent, à des dates déterminées, des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant, et le modèle opérationnel du Forum est de percevoir les flux de trésorerie contractuels sur les créances commerciales et autres.

Comptabilisation et évaluation

Les créances commerciales et autres sont comptabilisées quand le Forum devient partie aux dispositions contractuelles des créances. Elles sont évaluées, lors de la comptabilisation initiale, à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction, s'il y en a.

Elles sont évaluées par la suite au coût amorti.

Le coût amorti est le montant comptabilisé initialement sur la créance, déduction faite des remboursements de principal, plus l'amortissement cumulé (l'intérêt), en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif qui consiste à calculer la différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, en ajustant la somme en fonction de la correction de valeur pour pertes.

Dépréciation

Le Forum comptabilise une correction de valeur pour pertes par rapport à des pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et autres, en excluant la TVA et les paiements anticipés. Le montant des pertes de crédit attendues est actualisé à chaque date de rapport.

Le Forum évalue la correction de valeur pour pertes par rapport aux créances commerciales et autres à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie, ce qui représente les pertes de crédit attendues qui découleront de tous les cas de défaillance possibles sur la durée de vie attendue de la créance.

Dettes commerciales et autres

Classification

Les dettes commerciales et autres (note 10), en excluant la TVA et les montants reçus en avance, sont classées comme des passifs financiers évalués par la suite au coût amorti.

Comptabilisation et évaluation

Elles sont comptabilisées quand le Forum devient partie aux dispositions contractuelles des créances et elles sont évaluées, lors de la comptabilisation initiale, à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction, s'il y en a.

Elles sont évaluées par la suite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'affectation des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives) sur la durée de vie attendue du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir le coût amorti d'un passif financier.

Si les dettes commerciales et autres comportent une composante financière importante et si la méthode du taux d'intérêt effectif aboutit à la comptabilisation des charges financières, cela est inclus dans le résultat net au titre des charges financières (note 18).

Les dettes commerciales et autres exposent le Forum au risque de liquidité et éventuellement au risque de taux d'intérêt. Voir note 21 pour les précisions relatives à l'exposition aux risques et à la gestion de ces derniers.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Pratiques comptables

14 Instruments financiers (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts bancaires à vue et d'autres placements à court terme très liquides qui sont aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque insignifiant de changement de leur valeur. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur initialement et par la suite.

15 Impôts

Imposition fiscale

Aucun montant n'est prévu pour l'imposition courante et différée puisque l'entité est une organisation à but non lucratif et n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

16 Actifs non courants (groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente ou d'une distribution aux propriétaires

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. On considère que cette condition est remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et lorsque l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'engager à la vente qui devrait se qualifier pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme étant détenus en vue d'une distribution aux propriétaires si l'entité s'engage à distribuer l'actif ou le groupe destiné à être cédé aux propriétaires. On considère que cette condition est remplie uniquement lorsque la distribution est hautement probable et lorsque l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue d'une distribution immédiate dans son état actuel, à condition qu'il soit prévu que la distribution soit achevée dans le délai d'un an à compter de la date de la classification.

Les actifs non courants (ou les groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente (d'une distribution aux propriétaires) sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente (de la distribution).

Un actif non courant n'est pas déprécié (ou amorti) tant qu'il est classé comme détenu en vue de la vente (détenu en vue d'une distribution aux propriétaires) ou tant qu'il fait partie d'un groupe destiné à être cédé qui est classé comme tel.

Les intérêts et d'autres frais imputables au passif d'un groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente (d'une distribution aux propriétaires) sont comptabilisés dans le résultat net.

17 Dépréciation des actifs non financiers

Le Forum examine à la clôture de chaque période de rapport s'il existe quelque indication qu'un actif puisse se déprécier. Si une telle indication existe, le Forum estime la valeur recouvrable de l'actif.

Qu'il y ait ou non quelque indication d'une dépréciation, le Forum :

• teste aussi chaque année pour dépréciation les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie ou les actifs incorporels qui ne sont pas encore disponibles à l'usage en comparant leur valeur comptable et leur valeur recouvrable. Le test de dépréciation est effectué au cours de l'année et à la même date chaque année.

S'il y a quelque indication qu'un actif puisse se déprécier, la valeur recouvrable est estimée pour cet actif particulier. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de cet actif particulier, on détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie dont relève l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur, déduction faite des frais de vente et de sa valeur d'usage.

Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est réduite à sa valeur recouvrable. Cette réduction représente une perte de valeur.

Une perte de valeur d'actifs comptabilisée au coût, déduction faite d'amortissements cumulés, est immédiatement comptabilisée en résultat net. Toute perte de valeur d'un actif réévalué est traitée comme une réévaluation négative.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Pratiques comptables

1.7 Dépréciation des actifs non financiers (suite)

Une entité examine à chaque date de rapport s'il existe quelque indication qu'une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs autres qu'un *goodwill* puisse ne plus exister ou avoir diminué. S'il existe une telle indication, les valeurs recouvrables de ces actifs font l'objet d'estimations

La valeur comptable d'un actif, autre qu'un *goodwill*, majorée en raison de la reprise d'une perte de valeur, n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été établie si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des périodes antérieures.

Une reprise d'une perte de valeur d'actifs, autres qu'un *goodwill*, comptabilisée au coût, déduction faite d'amortissements cumulés, est immédiatement comptabilisée en résultat net. Toute reprise d'une perte de valeur d'un actif réévalué est traitée comme une réévaluation positive.

1.8 Avantages sociaux

Avantages sociaux à court terme

Le coût des avantages sociaux à court terme (ceux qu'il faut payer dans un délai de douze mois après la prestation du service, comme les congés payés et les congés maladie, les primes et les avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans la période durant laquelle le service a été rendu et n'est pas actualisé.

Le coût attendu des absences rémunérées est comptabilisé comme une dépense lorsque les employés fournissent des services qui renforcent leur droit à ces absences ou, en cas d'absences non cumulatives, lorsque ces absences surviennent.

Le coût attendu de la participation aux bénéficiaires et du paiement de primes est comptabilisé comme une dépense lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce type de paiements comme une conséquence de résultats passés.

1.9 Provisions et imprévus

Les provisions sont comptabilisées quand :

- le Forum a une obligation actuelle en conséquence d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de capitaux représentant des avantages économiques sera requise pour honorer l'obligation ; et
- il est possible d'effectuer une estimation fiable de l'obligation.

Le montant de la provision est la valeur actuelle de la dépense dont on prévoit qu'elle sera requise pour honorer l'obligation.

Lorsqu'on s'attend à ce que la totalité ou une partie de la dépense requise pour régler une provision soit remboursée par une autre partie, le remboursement doit être comptabilisé si et seulement si on est pratiquement certain de recevoir ce remboursement, à supposer que l'entité honore l'obligation. Le remboursement sera traité comme un actif distinct. Le montant comptabilisé au titre du remboursement ne doit pas être supérieur au montant de la provision.

Les provisions ne sont pas comptabilisées au titre de pertes d'exploitation futures.

Si une entité a un contrat déficitaire, l'obligation actuelle résultant du contrat doit être comptabilisée et évaluée comme une provision.

Une obligation implicite de restructuration surgit seulement lorsqu'une entité :

- a un plan détaillé officiel de restructuration précisant au moins :
 - l'activité ou la partie de l'activité concernées ;
 - les principaux sites touchés ;
 - la localisation, la fonction et le nombre approximatif des employés qui recevront des compensations pour la résiliation de leurs services ;
 - les dépenses qui seront encourues ; et
 - la date à laquelle le plan sera mis en œuvre ; et
- a suscité, chez les personnes concernées, une attente fondée qu'elle mettra en œuvre la restructuration en commençant à exécuter ce plan ou en leur annonçant ses principales caractéristiques.

Après leur comptabilisation initiale, les passifs éventuels comptabilisés lors de regroupements d'activités qui sont elles-mêmes comptabilisées séparément sont évalués par la suite en tenant compte du :

- montant le plus élevé qui aurait été comptabilisé à titre de provision ; et du
- montant le plus élevé comptabilisé initialement, déduction faite de l'amortissement cumulé.

Les actifs éventuels et les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés. Les éventualités sont explicitées dans une note.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Pratiques comptables

1.10 Subventions

Les subventions comprennent des contributions reçues de la part des États membres, conformément à ce qui a été approuvé par l'Assemblée plénière du Forum. Ces contributions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions comprennent aussi des dons reçus de divers organismes donateurs. Les subventions versées par des donateurs qui sont susceptibles d'être reçues sont comptabilisées seulement lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Forum respectera les conditions qui y sont attachées et que les subventions seront bien reçues. Ces subventions sont enregistrées initialement dans l'état de la situation financière en tant que fonds affectés et elles sont ensuite comptabilisées dans les revenus, de façon systématique, sur la durée des périodes requises pour qu'elles égalent les frais qu'elles sont destinées à compenser.

1.11 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif éligible sont incorporés comme une composante du coût de cet actif jusqu'à ce que l'actif soit prêt à être utilisé comme prévu. Le montant des coûts d'emprunt susceptible d'être incorporé est déterminé comme suit :

- Coûts d'emprunt effectifs eu égard à des fonds empruntés spécifiquement dans le but d'obtenir un actif éligible, sans aucun placement temporaire de ces emprunts.
- Moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicable à l'entité eu égard à des fonds généralement empruntés dans le but d'obtenir un actif éligible. Les coûts d'emprunt incorporés ne dépassent pas le montant total des coûts d'emprunt encourus.

L'incorporation des coûts d'emprunt commence lorsque :

- des dépenses ont été encourues pour l'actif ;
- des coûts d'emprunt ont été encourus ;
- des activités nécessaires pour préparer l'actif à son usage prévu ou à la vente sont en cours.

L'incorporation est suspendue pendant des périodes prolongées durant lesquelles le développement actif est interrompu.

L'incorporation cesse lorsque pratiquement toutes les activités nécessaires pour préparer l'actif éligible à son usage prévu ou à la vente sont achevées.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés comme une dépense pour la période durant laquelle ils sont encourus.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Pratiques comptables

1.12 Conversion de devises étrangères

Transactions en devises étrangères

Une transaction en devises étrangères est enregistrée, lors de la comptabilisation initiale, en dollars namibiens, en appliquant au montant en devises étrangères le taux de change au comptant entre la monnaie fonctionnelle et la devise étrangère à la date de la transaction.

À la date de clôture de l'exercice :

- les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis en utilisant le cours de clôture ;
- les éléments non monétaires qui sont évalués en fonction du coût historique dans une devise étrangère sont convertis en utilisant le taux de change à la date de la transaction ; et
- les éléments non monétaires qui sont évalués à leur juste valeur dans une devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change à la date à laquelle leur juste valeur a été établie.

Lorsque le Forum encaisse ou décaisse à l'avance un montant en devises étrangères pour une transaction, la date de la transaction permettant de déterminer le taux de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif, du revenu ou de la dépense connexes est la date à laquelle le Forum a comptabilisé initialement l'élément non monétaire, correspondant au moment du décaissement ou de l'encaissement anticipé concerné.

S'il existe de multiples décaissements et encaissements anticipés, le Forum détermine une date de transaction pour chaque décaissement ou encaissement anticipé concerné.

Les écarts de change qui surviennent lors du règlement d'éléments monétaires ou lors de la conversion d'éléments monétaires à des taux différents de ceux utilisés lorsqu'ils ont été convertis dans la comptabilisation initiale, au cours de l'exercice ou dans des états financiers annuels antérieurs, sont comptabilisés en résultat net pour la période à laquelle ils surviennent.

Lorsqu'un profit ou une perte par rapport à un élément non monétaire sont comptabilisés en étant intégrés au résultat global et sont cumulés dans les capitaux propres, toute composante relative au change de ce profit ou de cette perte est comptabilisée en étant intégrée au résultat global et elle est cumulée dans les capitaux propres. Lorsqu'un profit ou une perte par rapport à un élément non monétaire sont comptabilisés dans le résultat net, toute composante relative au change de ce profit ou de cette perte est comptabilisée dans le résultat net.

Les flux de trésorerie découlant de transactions dans une devise étrangère sont enregistrés en dollars namibiens en appliquant au montant en devise étrangère le taux de change qui prévaut entre le dollar namibien et la devise étrangère à la date du flux de trésorerie.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens	2021	2020
-------------------------------	------	------

2. Nouvelles normes et interprétations

21 Normes et interprétations effectives et adoptées pour l'exercice en cours

Pour l'année en cours, le Forum a adopté les normes et interprétations suivantes qui sont effectives pour l'exercice financier en cours et qui sont pertinentes eu égard à ses opérations :

Norme/interprétation :	Date d'application : années débutant le ou après le	Incidence attendue :
ÿ Réforme des indices de référence des taux d'intérêt : modifications de l'IFRS 9, de l'IAS 39 et de l'IFRS 7	1 ^{er} janvier 2020	L'incidence de la modification n'est pas significative.
ÿ Présentation des états financiers : initiative de divulgation	1 ^{er} janvier 2020	L'incidence de la modification n'est pas significative.
ÿ Pratiques comptables, changements relatifs aux estimations et aux erreurs comptables : initiative de divulgation	1 ^{er} janvier 2020	L'incidence de la modification n'est pas significative.

22 Normes et interprétations qui ne sont pas encore effectives

Le Forum a choisi de ne pas adopter précocement les normes et interprétations suivantes qui ont été publiées et qui sont obligatoires pour les périodes comptables du Forum commençant à la date du ou après le 1^{er} avril 2021 ou à des dates ultérieures :

Norme/interprétation :	Date d'application : années débutant le ou après le	Incidence attendue :
ÿ Amélioration annuelle apportée aux normes IFRS 2018- 2020 : modifications de l'IFRS 9	1 ^{er} janvier 2022	Peu probable qu'il y ait une incidence significative
ÿ Immobilisations corporelles : produit antérieur à l'utilisation prévue : modifications de l'IAS 16	1 ^{er} janvier 2022	Peu probable qu'il y ait une incidence significative
ÿ Réforme des indices de référence des taux d'intérêt – Deuxième étape : modifications de l'IFRS 4	1 ^{er} janvier 2021	Peu probable qu'il y ait une incidence significative
ÿ Réforme des indices de référence des taux d'intérêt – Deuxième étape : modifications de l'IFRS 7	1 ^{er} janvier 2021	Peu probable qu'il y ait une incidence significative

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens

2021

2020

3. Immobilisations corporelles

	2021			2020		
	Coût ou réévaluation	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût ou réévaluation	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Terrain	2 800 000	-	2 800 000	-	-	-
Bâtiments	5 014 971	-	5 014 971	4 352 609	(452 609)	3 900 000
Mobilier et installations	442 862	(117 684)	325 178	146 811	(95 798)	51 013
Véhicules à moteur	750 763	(750 763)	-	750 763	(750 762)	1
Matériel de bureau	69 054	(54 794)	14 260	69 054	(48 066)	20 988
Matériel informatique	558 282	(424 318)	133 964	433 128	(393 639)	39 489
Total	9 635 932	(1 347 559)	8 288 373	5 752 365	(1 740 874)	4 011 491

Réconciliation relative aux immobilisations corporelles – 2021

	Solde d'ouverture	Ajouts - monétaires	Ajouts - non monétaires	Classé(s) comme détenu(s) en vue de la vente	Amortissement	Perte de valeur	Total
Terrain	-	-	2 800 000	-	-	-	2 800 000
Bâtiments	3 900 000	1 574 971	3 440 000	(2 800 000)	(87 183)	(1 012 817)	5 014 971
Mobilier et installations	51 013	296 051	-	-	(21 886)	-	325 178
Véhicules à moteur	1	-	-	-	(1)	-	-
Matériel de bureau	20 988	-	-	-	(6 728)	-	14 260
Matériel informatique	39 489	125 156	-	-	(30 681)	-	133 964
	4 011 491	1 996 178	6 240 000	(2 800 000)	(146 479)	(1 012 817)	8 288 373

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

3. Immobilisations corporelles (suite)

Réconciliation relative aux immobilisations corporelles – 2020

	Solde d'ouverture	Ajouts	Amortissement	Perte de valeur	Total
Bâtiments	4 255 776	-	(87 053)	(268 723)	3 900 000
Mobilier et installations	74 299	-	(23 286)	-	51 013
Véhicules à moteur	87 589	-	(87 588)	-	1
Matériel de bureau	33 983	1 912	(14 907)	-	20 988
Matériel informatique	51 069	23 982	(35 562)	-	39 489
	4 502 716	25 894	(248 396)	(268 723)	4 011 491

Immobilisations corporelles grevées en garantie

Les actifs suivants ont été grevés en garantie des emprunts à long terme garantis :

Terrain et bâtiments	7 814 971	-
----------------------	-----------	---

L'emprunt est libellé en dollars namibiens (N\$), porte intérêt à 7,50 % par an, est garanti par des bâtiments d'une valeur de 5 014 971 N\$ et un terrain d'une valeur de 2 800 000 N\$ et il est remboursable en 120 mensualités.

4. Créances commerciales et autres

Instruments financiers :

Cotisations des débiteurs / (i.e. contributions dues par les États membres)	6 956 168	1 429 855
TVA	1 245 382	983 968
Créances commerciales au coût amorti	8 201 550	2 413 823
Dépôts	19 566	19 566
Autres créances	10 130	42 992
Frais d'administration recouvrables (SDSR)	1	404 537
Avances aux employés et fonds qui n'ont pas été retirés à la fin de l'exercice	4 599	60 387

Instruments non financiers :

Montants exigibles d'autres institutions	75 950	75 950
Paiements anticipés	11 493	139 808

Total des créances commerciales et autres	8 348 177	3 187 472
--	------------------	------------------

En raison de la nature de ces actifs, des activités du Forum et de l'expérience historique, les créances sont considérées comme ayant une faible probabilité de défaut. La perte de crédit attendue sur les créances est nulle.

Composantes à titre d'instruments financiers et non financiers eu égard aux créances commerciales et autres

Instruments financiers	8 235 846	2 941 305
Instruments non financiers	87 443	215 758
	8 323 289	3 157 063

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens	2021	2020
-------------------------------	------	------

4. Créances commerciales et autres (suite)

Juste valeur de créances commerciales et autres

Créances commerciales et autres	8 260 734	2 941 305
---------------------------------	-----------	-----------

Créances commerciales et autres dues avec retard mais n'ayant pas subi de dépréciation

Les créances commerciales et autres qui sont dues depuis moins de 3 mois ne sont pas considérées comme ayant subi une dépréciation. Au 31 mars 2021, un montant de 1 429 854 N\$ (2020 : 1 464 753 N\$) était dû avec retard mais n'avait pas été déprécié.

La répartition chronologique des montants dus avec retard mais n'ayant pas subi de dépréciation est comme suit :

31 mars 2021	Retard de 3 mois	Total
Créances commerciales	1 429 854	1 429 854
31 mars 2020	Retard de 3 mois	Total
Créances commerciales	1 464 753	1 464 753

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de :

Liquidités	-	3 000
Soldes bancaires	24 315 842	17 761 176
Dépôts à court terme	772 587	613 104
	25 088 429	18 377 280

Les pertes de crédit attendues sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont nulles et ces fonds sont gardés en Namibie.

Fonds affectés

Un montant de 21 793 468 N\$ (2020 : 10 700 812 N\$) relatif aux comptes bancaires pour les projets spécifiques est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les fonds sont détenus sur des comptes bancaires désignés pour être utilisés uniquement aux fins de financement de projets spécifiques.

Les fonds affectés sont constitués des éléments suivants :

Fonds détenus dans le compte principal : Fonds de ONU Femmes - N\$, ARASA 6 846 N\$, ACTIONAID 126 328 N\$, Sisters for Change 122 556 N\$ et SAFAIDS 104 996 N\$ (2020 : ONU Femmes 30 409 N\$, ARASA 6 846 N\$, OSISA 181 302 N\$ et Sisters for Change)	542 028	646 256
SIDA - SDSR 62252084092	-	45 445
SIDA - SDSR 62263160097 (USD)	17 725 950	9 480 728
GIZ – Compte du programme - 11000060277	3 333 250	315 082
SIDA Le genre - 11500003334	166 383	174 495
Autres subventions	25 857	38 806
	21 793 468	10 700 812

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens 2021 2020

6. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Le 27 novembre 2020, le Comité exécutif du Forum parlementaire de la SADC a décidé de vendre la maison qui avait été achetée initialement pour le précédent Secrétaire général. Plusieurs parties ont manifesté leur intérêt et il est prévu que la vente soit conclue avant la fin de décembre 2021.

Les pertes de valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global eu égard à l'actif non courant détenu en vue de la vente au 31 mars 2021 s'élevaient à 1 012 816,68 N\$.

Actifs et passifs

Actifs non courants détenus en vue de la vente

actifs et passifs 2 800 000 -

Nom de l'évaluateur : Nico Kaoti

Entreprise : Property Valuations Namibia

Date de l'évaluation : 9 mars 2020

Montant : 3 900 000 N\$

Date d'évaluation actualisée : 17 mai 2021

Montant : 2 800 000 N\$

7. Fonds affectés

Les fonds affectés aux projets sont comme suit :

Programme de la SIDA relatif à la féminisation des parlements	166 383	174 495
Autres subventions	25 857	38 806
Programme de la SIDA pour le VIH/sida	17 910 110	9 526 173
Projet de GIZ	3 333 250	315 082
OSISA 04 Ressources naturelles	181 302	181 302
ARASA	6 846	6 846
ACTIONAID	126 328	-
Sisters for Change	122 556	427 699
SAFAIDS	104 996	-
	21 977 628	10 670 403

Les fonds affectés représentent des subventions reçues mais qui n'ont pas encore été dépensées par le Forum. Les fonds affectés sont comptabilisés comme revenu de manière systématique sur la période nécessaire pour qu'ils couvrent les coûts qu'ils sont destinés à compenser. Tous les fonds affectés non dépensés à la fin de la période d'utilisation de la subvention pour la mise en œuvre sont remboursés aux donateurs. Sur les fonds affectés inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, - N\$ (2020 : 663 022 N\$) sont réservés et figurent au titre des dettes commerciales et autres.

8. Emprunts

Détenus à un coût amorti

Prêt de Nedbank 6 131 294 -

L'emprunt est libellé en dollars namibiens (N\$), porte intérêt à 7,50 % par an, est garanti par des bâtiments d'une valeur de 7 814 971 N\$ et il est remboursable en 120 mensualités.

Répartition entre les parties non courantes et courantes

Passifs non courants	5 687 510	-
Passifs courants	443 784	-
	6 131 294	-

Le prêt de Nedbank est garanti par des immobilisations corporelles, d'une valeur comptable de 8 288 373 N\$ (2020 : - N\$).

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens 2021 2020

9. Subvention en capital appliquée

Réconciliation de la subvention en capital appliquée – 2021

	Solde d'ouverture	Utilisé pendant l'année	Total
Subvention en capital appliquée	4 175 429	(1 375 429)	2 800 000

Réconciliation de la subvention en capital appliquée – 2020

	Solde d'ouverture	Utilisé pendant l'année	Total
Subvention en capital appliquée	4 292 871	(117 442)	4 175 429
Passifs non courants		-	4 085 994
Passifs courants		2 800 000	89 435
		2 800 000	4 175 429

La subvention en capital appliquée concerne les fonds uniques versés par les parlements membres pour l'acquisition d'une résidence pour la Secrétaire générale. La résidence a été acquise au cours de l'exercice 2018. Une partie équivalente à l'amortissement annuel et à la perte de valeur est comptabilisée comme revenu en réduisant le montant de la subvention au solde en capital.

10. Dettes commerciales et autres

Instruments financiers :

Dettes commerciales	3 531	43 094
Autres dettes	11 024	11 998
Charges à payer liées aux salaires	396 037	1 030 643
Charges à payer en rapport avec le projet SDSR	(184 160)	738 360
Paiement en avance pour une mission électorale*	72 957	72 957

Instruments non financiers :

Contribution reçue en avance	3 751 500	5 534 187
Gratuité, congés payés et frais de rapatriement	861 879	1 696 903
Contribution unique pour la résidence de la Secrétaire générale (non dépensée)	853 903	853 903
	5 766 671	9 982 045

Juste valeur des dettes commerciales et autres

Dettes commerciales	43 094	130 334
Autres dettes	9 938 951	4 490 110
	9 982 045	4 620 444

*Le paiement anticipé pour une mission électorale relative aux élections en Namibie en 2019 comprend 36 204,30 N\$ des Seychelles et 36 752,64 N\$ de l'Angola.

11. Revenus

Contributions des États membres	22 523 478	18 798 052
Subventions reçues	8 283 214	11 610 822
	30 806 692	30 408 874

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens	2021	2020
12. Autres revenus d'exploitation		
Revenus liés à l'administration et aux services de conseil	415 471	474 537
Autres revenus : revenus divers	-	66 842
	415 471	541 379
13. Autres gains (pertes) d'exploitation		
Gains (pertes) en juste valeur		
Gains (pertes) de change net(te)s	(52 846)	27 310
14. Excédent/(déficit) d'exploitation		
L'excédent (le déficit) d'exploitation pour l'exercice est indiqué après avoir ajouté (crédité), entre autres, les éléments suivants :		
Rémunération du commissaire aux comptes		
Frais d'audit	278 100	124 160
Rémunération autre que celle des employés		
Services administratifs et de gestion	729 341	419 711
Conseil et services professionnels	443 395	217 712
	1 172 736	637 423
Frais de personnel		
Salaires, traitements, primes et autres avantages	11 327 284	14 275 000
Dépréciation et amortissement		
Amortissement des immobilisations incorporelles	146 477	248 396
Pertes de valeur		
Immobilisations incorporelles	1 012 817	268 723
Autres		
Gains liés à la conversion de devises étrangères	(52 846)	27 310
Charges en fonction de leur nature		
Les coûts totaux se décomposent en fonction de leur nature comme suit :		
Coûts liés au personnel	11 327 284	14 275 000
Dépréciation, amortissement et pertes de valeur	1 159 294	517 119
Autres charges	2 194 602	5 624 259
Dépenses liées aux subventions : SDSR et Projet de gouvernance VIH/sida	7 169 310	8 609 101
Appui au programme	1 054 302	1 041 477
	-	-
	23 959 094	31 108 433
15. Frais de personnel		
Frais de personnel		
Salaires, traitements, primes et autres avantages	11 327 284	14 275 000

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens	2021	2020
16. Dépréciation, amortissement et pertes de valeur		
Amortissement		
Immobilisations corporelles	146 477	248 396
Pertes de valeur		
Immobilisations corporelles	1 012 817	268 723
Montant total de l'amortissement et des pertes de valeur		
Amortissement	146 477	248 396
Pertes de valeur	1 012 817	268 723
	1 159 294	517 119
17. Revenus d'investissement		
Revenus d'intérêts		
Placements en actifs financiers :		
Montants en banque et autres éléments de trésorerie	9 807	16 814
18. Charges financières		
Coûts d'emprunt et contrats de location-financement	113 485	5 457
19. Parties liées		
Relations		
États membres		
	Afrique du Sud	
	Angola	
	Botswana	
	Eswatini	
	Lesotho	
	Madagascar	
	Malawi Maurice	
	Mozambique	
	Namibie	
	RDC	
	Seychelles	
	Tanzanie	
	Zambie	
	Zimbabwe	
Principaux membres de la direction	Mme Boemo Sekgoma	
	Mme Yapoka N. Mungandi	
Soldes des parties liées		
Contributions dues par les États membres à la clôture de l'exercice		
Tanzanie	2 931 355	1 429 855
Angola	1 501 500	-
Botswana	71 500	-
RDC	1 501 500	-
Lesotho	950 313	-
	6 956 168	1 429 855

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens	2021	2020
19. Parties liées (suite)		
Contributions reçues en avance des États membres		
Maurice	-	1 501 500
Botswana	-	550 000
Mozambique	1 501 500	1 501 500
Lesotho	-	551 187
Malawi	748 500	-
Afrique du Sud	1 501 500	-
	3 751 500	4 104 187

Opérations des parties liées

Contributions obligatoires reçues des parties liées

Afrique du Sud	1 501 500	1 430 000
Angola	1 501 500	1 430 000
Botswana	1 501 500	1 430 000
Eswatini	1 501 500	1 430 000
Lesotho	1 501 500	1 430 000
Madagascar	1 501 500	-
Malawi	1 501 500	1 430 000
Maurice	1 501 500	1 430 000
Mozambique	1 501 500	1 430 000
Namibie	1 501 500	1 430 000
RDC	1 501 500	1 430 000
Seychelles	127 050	121 000
Tanzanie	1 501 500	1 430 000
Zambie	1 501 500	1 430 000
Zimbabwe	1 501 500	1 430 000
	21 148 050	18 711 000

Contributions uniques reçues des États membres au cours de l'année

Eswatini	-	220 000
----------	---	---------

20. Émoluments des directeurs

Exécutif

2021

	Émoluments	Autres avantages*	Total
Rémunération	1 309 980	1 588 007	2 897 987

2020

	Émoluments	Autres avantages*	Total
Rémunération	1 389 206	1 797 571	3 186 777

21. Instruments financiers et gestion des risques

Catégories d'instruments financiers

Catégories d'actifs financiers

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens 2021 2020

21. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

2021

	Note(s)	Actifs financiers à leur juste valeur compte tenu des profits ou des pertes	Total
Créances commerciales et autres	4	7 015 352	7 015 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	25 091 429	25 091 429
		32 106 781	32 106 781

2020

	Note(s)	Actifs financiers à leur juste valeur compte tenu des profits ou des pertes	Total
Créances commerciales et autres	4	1 957 337	1 957 337
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	18 377 281	18 377 281
		20 334 618	20 334 618

Catégories de passifs financiers

2021

	Note(s)	Passifs financiers à coût amorti	Total
Dettes commerciales et autres	10	2 198 769	2 198 769
Emprunts	8	6 131 294	6 131 294
Fonds affectés		21 793 468	21 793 468
		30 123 531	30 123 531

2020

	Note(s)	Passifs financiers à coût amorti	Total
Dettes commerciales et autres	10	4 447 861	4 447 861
Fonds affectés		10 700 812	10 700 812
		15 148 673	15 148 673

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens 2021 2020

21. Instruments financiers et gestion des risques (suite) Gestion des risques financiers

Vue d'ensemble

Les activités du Forum l'exposent à des risques financiers de toute nature : risque de marché (y compris le risque de change, le risque que font peser les variations du taux d'intérêt eu égard à la juste valeur et aux flux de trésorerie et le risque de prix), risque de crédit et risque de liquidité.

Le programme du Forum relatif à la gestion globale des risques est axé sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à en minimiser les effets négatifs potentiels sur les résultats financiers du Forum. La gestion des risques est assumée par le Comité exécutif qui agit dans le cadre des politiques approuvées par le Forum. Le Comité exécutif du Forum identifie et évalue les risques financiers en étroite collaboration avec la Secrétaire générale. Le Comité exécutif formule par écrit les principes d'une gestion globale des risques, ainsi que les politiques couvrant des domaines spécifiques tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit.

Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables, la disponibilité de ressources financières grâce à un montant adéquat de facilités de crédit confirmées et la capacité à dénouer des positions de marché. En raison de la nature dynamique des activités qui sous-tendent son fonctionnement, la trésorerie du Forum garde une certaine flexibilité dans son financement en veillant à ce que des fonds soient disponibles pour des lignes de crédit confirmées.

Le risque de liquidité du Forum découle des fonds disponibles pour couvrir de futurs engagements. Le Forum gère le risque de liquidité par un examen continu de ses engagements futurs et de ses facilités de crédit.

Le Forum élabore des prévisions relatives aux flux de trésorerie et il contrôle les mécanismes d'emprunt dont il s'assure qu'ils soient convenablement utilisés.

Risque de taux d'intérêt

Comme le Forum n'a pas d'actifs significatifs portant intérêt, ses revenus et ses flux de trésorerie opérationnels sont, par essence, indépendants des variations des taux d'intérêt sur les marchés.

Le risque de taux d'intérêt du Forum découle d'emprunts à long terme. Les emprunts émis à des taux variables exposent le Forum au risque de taux d'intérêt relatif aux flux de trésorerie. Les emprunts émis à taux fixe exposent le Forum au risque de taux d'intérêt relatif à la juste valeur. Au cours de 2020 et 2021, les emprunts du Forum à des taux variables étaient libellés en dollars namibiens.

Risque de taux d'intérêt relatif aux flux de trésorerie

Instrument financier

	Taux d'intérêt actuel	Montant dû dans moins d'un an
Créances commerciales et autres – modalités de crédit normal	-	7 015 352
Dettes commerciales et autres – modalités de crédit prolongé	-	(2 198 769)
Trésorerie dans les établissements bancaires actuels	0,10%	25 091 429
Emprunts	-	(6 131 294)
Fonds affectés	-	(21 793 468)
	-	1 983 250

2020

Instrument financier

	Taux d'intérêt actuel	Montant dû dans moins d'un an
Créances commerciales et autres – modalités de crédit normal	-	2 194 314
Dettes commerciales et autres – modalités de crédit prolongé	-	(4 447 861)
Trésorerie dans les établissements bancaires actuels	0,10%	18 377 281
Fonds affectés	-	(10 700 812)
	-	5 422 922

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens	2021	2020
-------------------------------	------	------

21. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit concerne principalement les dépôts en espèces, les équivalents de trésorerie et les créances commerciales. Le Forum dépose de l'argent uniquement auprès de grandes banques jouissant d'une cote de crédit élevée et il limite son exposition par rapport à toute contrepartie unique.

Les créances commerciales sont composées de montants recouvrables auprès des États membres de la SADC. La direction évalue de façon continue le risque de crédit associé aux clients. Si ceux-ci sont notés de façon indépendante, ces notes sont utilisées. Le cas échéant, s'il n'existe pas de notation indépendante, le contrôle du risque amène à évaluer la qualité de crédit du client, en tenant compte de sa situation financière, de l'expérience passée et d'autres facteurs. Des limites en matière de risque individuel sont fixées, fondées sur des évaluations internes ou externes, conformément aux limites fixées par le comité. L'usage qui est fait des limites de crédit est régulièrement contrôlé.

Les actifs financiers exposés au risque de crédit à la clôture de l'exercice étaient répartis comme suit :

Instrument financier	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 091 429	18 377 281
Créances commerciales et autres	7 015 352	2 194 314
	32 106 781	20 571 595

Risque de change

Le Forum n'est pas couvert contre les fluctuations des taux de change.

Le Forum passe en revue de façon continue son exposition au risque de change, y compris ses engagements pris en devises étrangères. Le Forum s'attend à ce que ses contrats en devises étrangères couvrent son exposition au risque de change.

22. Poursuite des activités

Les états financiers annuels ont été établis en se fondant sur des pratiques comptables applicables selon le principe de continuité des activités. Ce fondement suppose que des fonds soient disponibles pour financer de futures opérations et que la réalisation des actifs et le règlement des dettes, ainsi que des obligations et des engagements imprévus surviendront dans le cours normal des activités.

Les membres du Comité exécutif estiment que le Forum dispose de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités dans un futur proche et, en conséquence, les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité des activités. Les membres du Comité exécutif sont convaincus que le Forum se trouve dans une situation financière saine et qu'il a accès à des mécanismes d'emprunt qui lui assurent des ressources suffisantes pour répondre à ses besoins de trésorerie prévisibles. Les membres du Comité exécutif n'ont pas connaissance, non plus, de quelque infraction significative aux exigences statutaires ou réglementaires ou de quelque changement imminent à la législation qui pourrait avoir une incidence sur le Forum.

23. Événements postérieurs à la période de rapport

Le Comité exécutif n'a connaissance d'aucun autre événement significatif qui serait survenu après la date de clôture de l'exercice et jusqu'à la date de ce rapport.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens	2021	2020
24. Flux de trésorerie découlant des activités		
Excédent (déficit) avant imposition fiscale	7 106 545	(119 513)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Dépréciation et amortissement	146 477	248 396
Pertes (gains) de change	52 846	(27 310)
Intérêts reçus	(9 807)	(16 814)
Charges financières	113 485	5 457
Montant net des dépréciations et variations liées à la correction de valeur pour pertes sur créances	1 012 817	268 723
Mouvements de provisions	(1 375 429)	(117 442)
Variations du fonds de roulement :		
Créances commerciales et autres	(5 166 226)	3 411 719
Dettes commerciales et autres	(4 215 375)	5 361 601
Variation nette des fonds affectés	11 307 225	7 873 302
	8 972 558	16 888 119
25. Autre élément non monétaire		
Variations liées aux emprunts	6 131 294	-

Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars

Compte de résultat détaillé

Montants en dollars namubiens	Note(s)	2021	2020
Revenus			
Revenus		22 523 478	18 798 052
Revenus provenant de subventions		8 283 214	11 610 822
	11	30 806 692	30 408 874
Autres revenus d'exploitation			
Revenus liés à l'administration et aux services de conseil		415 471	474 537
Recettes diverses		-	66 842
	12	415 471	541 379
Autres gains (pertes) d'exploitation			
Gains (pertes) lié(e)s à la conversion de devises étrangères		(52 846)	27 310
Autres charges d'exploitation			
Frais d'administration et de gestion		(729 341)	(419 711)
Rémunération des commissaires aux comptes	14	(278 100)	(124 160)
Frais bancaires		(73 390)	(42 950)
Frais de communication		(305 609)	(291 727)
Frais de consultation et honoraires professionnels		(443 395)	(67 712)
Coûts contractuels		-	(13 335)
Amortissement		(146 477)	(248 396)
Coûts liés au personnel		(11 327 284)	(14 275 000)
Réunions du Comité exécutif		(198 357)	(724 922)
Dépenses dans le cadre de subventions : Loi type relative aux élections		(83 920)	(670 561)
Dépenses dans le cadre de subventions : autres		(246 714)	-
Dépenses dans le cadre de subventions : réunion conjointe des commissions permanentes		-	(959 797)
Dépenses dans le cadre de subventions : Projet de gouvernance SDSR et VIH/sida		(7 169 310)	(8 609 101)
Perte de valeur (résidence de la Secrétaire générale)		(1 012 817)	(268 723)
Assurances		(74 172)	(120 866)
Dépenses relatives aux véhicules à moteur		(40 876)	(36 247)
Coûts liés à d'autres organes politiques		(240 436)	-
Réunions du Comité des affaires parlementaires		(19 494)	-
Réunions de l'Assemblée plénière		(532 574)	(2 759 131)
Honoraires professionnels		-	(150 000)
Appui au programme		(1 054 302)	(1 041 477)
Voyage, subsistance et transport		17 474	(284 617)
		(23 959 094)	(31 108 433)
Excédent (déficit) d'exploitation	14	7 210 223	(130 870)
Revenus d'investissement	17	9 807	16 814
Charges financières	18	(113 485)	(5 457)
Montant total de l'excédent (du déficit) global pour l'exercice		7 106 545	(119 513)